

Ecole doctorale n°50

Contrat doctoral 2026-2029

(cf. règlement intérieur ED LLSH/Collège doctoral UGA)

Le contrat doctoral constitue un **contrat à durée déterminée** passé entre l'État et un·e doctorant·e afin de lui permettre de se consacrer pleinement à ses travaux de recherche pour la préparation de sa thèse. **Sa durée est de trois ans**. Il a valeur **d'engagement moral** du ou de la futur·e doctorant·e et de son encadrant·e vis-à-vis de l'aboutissement de la thèse par sa soutenance.

Pré-requis (les candidatures ne répondant pas à ces critères sont irrecevables)

- Être titulaire d'un Master comportant un mémoire de recherche ET
- Avoir obtenu une moyenne des quatre semestres égale ou supérieure à 12/20 ET
- Avoir obtenu une note au mémoire égale ou supérieure à 14/20*.

Et pour ceux ou celles qui candidatent au titre du [programme REACH](#), en sus des critères **précédemment cités** :

- Être déjà inscrit dans le programme thématique REACH

Modalités d'envoi du dossier

NB : Les dossiers devant être, **au préalable**, évalués par les unités de recherche (laboratoires), veillez à bien vous rapprocher de votre UR pour vous informer de la date limite d'envoi à la Direction de l'unité.

Le dossier devra être adressé à l'Ecole doctorale **PAR LE/LA CANDIDAT.E**
PAR MAIL, exclusivement à cette adresse (ed-llsh@univ-grenoble-alpes.fr)

En **UN UNIQUE DOSSIER ZIPPE** comportant **2 FICHIERS PDF**
(1 pour le dossier, 1 pour le mémoire ; si le mémoire est en ligne, en indiquer le lien URL)

Au plus tard, le lundi 15 juin 2026, minuit

! Un accusé de réception par retour de mail sera envoyé mais AUCUNE NOTIFICATION concernant la complétude du dossier ne sera adressée aux candidat.e.s.

Ecole doctorale n°50

Composition du dossier

Au regard des enjeux que cette candidature représente pour vous, nous vous invitons à bien vérifier qu'il ne manque aucun élément ; pour vous aider, nous vous proposons la liste à cocher ci-dessous. Vérifiez bien que toutes les signatures sont bien lisibles dans le [pdf final](#).

1) UN FICHER PDF regroupant les éléments suivants :

- le [formulaire de candidature](#) dûment complété et **signé par toutes les parties**
- une **lettre de motivation** en français (longueur recommandée : une page environ).
Pour les candidats au contrat doctoral REACH, le lien avec ce [programme thématique](#) devra être précisé ;
- un **CV** (longueur recommandée : 2 pages environ), en français, avec les rubriques suivantes : cursus universitaire, expérience professionnelle ou associative, compétences acquises, réalisations ;
- un **projet de recherche** en français (longueur recommandée : 3000 mots environ (+/- 10%), hors bibliographie).
- les relevés de notes des **quatre semestres** du Master ;
En l'absence de diplôme français de Master, l'ED LLSH se charge de soumettre le dossier à la commission CD3, qui statuera a posteriori sur la demande de dérogation au titre d'accès.

2) UN SECOND FICHER PDF comportant :

- le **mémoire de Master*** (s'il n'est pas en ligne ; sinon, communiquer le lien URL à l'emplacement prévu dans le formulaire de candidature)

* Si le parcours de Master ne comportait pas de mémoire de recherche, joindre toute production permettant d'apprécier la capacité à mener des recherches de type doctoral. Joindre **également** un argumentaire circonstancié du directeur de thèse pressenti.

Ecole doctorale n°50

Critères orientant la sélection du dossier

Pour la première phase d'examen des dossiers :

- Qualité du parcours de master, du mémoire ; adéquation du parcours avec le projet présenté
- Originalité et faisabilité du projet (une planification des travaux sur 3 ans est souhaitée)
- Inscription explicite dans une des thématiques du laboratoire et un des axes stratégiques du pôle SHS de l'UGA
- Qualité rédactionnelle (maîtrise de l'écriture scientifique du domaine correspondant)

Pour l'audition :

- Capacité à présenter le projet en 10 minutes
- Capacité à s'adresser à un public hétérogène (spécialistes et non spécialistes du domaine)
- Capacité à interagir (répondre aux questions de manière pertinente durant 10 minutes)

Critères d'irrecevabilité

- Le **non respect des pré-requis**
- L'**absence d'une des pièces attendues** au dossier
- L'**absence d'au moins une signature** (directeur-trice de thèse et de laboratoire)
- Le **non respect de la date butoir** de dépôt